

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2474

9 octobre 2008

### SOMMAIRE

ABC Legacy Fund .....	118710	Linksfield Financial S.à r.l. ....	118715
AMP Capital Investors (REST European Infrastructure No. 2) S.à r.l. ....	118722	Logan Estates, s.à r.l. ....	118712
atHome Group S.A. ....	118713	Lubert Management S.A. ....	118706
atHome International S.A. ....	118721	Lubert Management S.A. ....	118706
Atria Invest S.A. ....	118716	Lux Pol .....	118750
BAEK SICAV .....	118746	Lux Pol S.à r.l. ....	118750
BAEK SICAV FIS .....	118746	Management International (Luxembourg) S.A. ....	118730
Black Diamond CLO 2007-1 (Luxembourg) S.A. ....	118738	Marilux Holding S. à r.l. ....	118731
Boulangerie-Pâtisserie Chris S.à r.l. ....	118712	Marlyssa Holding S.A. ....	118720
Britania Investments S.à r.l. ....	118711	Mavin S.à r.l. ....	118707
Buzzi Unicem International Sàrl .....	118718	Mavin S.à r.l. ....	118706
Compagnie Luxembourgeoise Industrielle de Montage et de Tuyauterie S.A. ....	118748	MH Germany Property XII S.à r.l. ....	118752
Eclair-Net Sàrl .....	118714	MH Germany Property XVIII S.à r.l. ....	118751
EuroInvest Equity S.A. ....	118709	MH Germany Property XVII S.à r.l. ....	118719
EuroZone Financing Company S.A. ....	118708	MH Germany Property XVI S.à r.l. ....	118721
Ferrac S.à r.l. ....	118711	MH Germany Property XV S.à r.l. ....	118718
Fondation Hamilius Junior .....	118749	Mossi & Ghisolfi International S.A., en abrégé M&G International S.A. ....	118708
Fruitbrokers S.A. ....	118714	MPK Shop S.à r.l. ....	118752
Fruitbrokers S.A. ....	118731	Nagera Holding .....	118711
FT Feedtrade S.A. ....	118719	Ojaco S.à r.l. ....	118709
Future Prospects S.A. ....	118707	PM France Office Investments S.à r.l. ...	118717
G.I.E. - Gestioni Immobiliari Europee S.A. ....	118717	PM France Retail Investments S.à r.l. ...	118720
Great Waters S.A. ....	118710	REO Invest, S. à r.l. ....	118717
Hardt Group Securities S.A. ....	118730	REO Klinik Holdings, S. à r.l. ....	118712
Harvest Business Development S.A. ....	118710	REO Necom Centre, S. à r.l. ....	118720
INVESCO Real Estate Management S.à r.l. ....	118715	REO Sanaderm, S. à r.l. ....	118718
Kauri Capital 1 .....	118716	REO Vendin, S.à r.l. ....	118719
Kauri Capital Cologne .....	118714	S.E.F.I.T. Industries S.A. ....	118709
Kauri Capital Gewerbepark Alt-West ...	118715	SOLEM - Société Luxembourgeoise des Emballages de Mertert S.A. ....	118713
Kauri Capital Office 1 S.à r.l. ....	118739	Tarn Finance S.A. ....	118747
Lehman Brothers Luxembourg Investments S.à r.l. ....	118716	World Clean Energy S.A. ....	118707
		Yards Invest S.A. ....	118739
		YCH S.à r.l. ....	118722

**Mavin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 128.473.

L'adresse professionnelle de Monsieur Sibrand van Roijen est dorénavant au 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

L'adresse professionnelle de Monsieur Claude Zimmer est dorénavant au 2, avenue Charles de Gaulle, L- 1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008124112/4175/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU05213. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**Lubert Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 69.807.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de son/ses administrateur(s):

Mr Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 1<sup>er</sup> août 2008 en tant que représentant permanent de TCG Gestion S.A. avec effet immédiat, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir en 2010.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Luxembourg Corporation Company SA / TCG Gestion SA

*Administrateur / Administrateur*

Par Doeke van der Molen / Par Doeke van der Molen

*Représentant Permanent / Représentant Permanent*

Référence de publication: 2008124130/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2008, réf. LSO-CU07474. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**Lubert Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 69.807.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents des son/ses administrateur(s):

Mr Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 1<sup>er</sup> août 2008 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir en 2010.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Luxembourg Corporation Company SA / TCG Gestion SA

*Administrateur / Administrateur*

Par Doeke van der Molen / Par Doeke van der Molen

*Représentant Permanent / Représentant Permanent*

Référence de publication: 2008124131/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2008, réf. LSO-CU07479. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**World Clean Energy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 138.457.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de son/ses administrateur(s):

Mr Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 1<sup>er</sup> août 2008 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir en 2013.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

*Administrateur Unique*

Par Doeke van der Molen

*Représentant Permanent*

Référence de publication: 2008124132/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2008, réf. LSO-CU07486. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**Mavin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.473.

Le siège social de Berlage1 et de Prebli Finance Corporation est dorénavant au 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008124111/4175/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU05212. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**Future Prospects S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 53.449.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 16 septembre 2008*

Les démissions de Madame SCHEIFER-GILLEN Romaine et de Monsieur SCHAUS Adrien de leurs postes d'administrateurs de la société sont acceptées.

Monsieur REGGIORI Robert, expert-comptable, né le 15.11.1965 à Metz (France), et Monsieur VEGAS-PIERONI Louis, expert-comptable, né le 26.09.1967 à Fameck (France), domiciliés professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, sont nommés nouveaux administrateurs de la société pour une période de deux ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme

*FUTURE PROSPECTS S.A.*

Georges DIEDERICH / Robert REGGIORI

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008124104/545/21.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU07999. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**EuroZone Financing Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1525 Luxembourg, 3, rue Alexandre Fleming.  
R.C.S. Luxembourg B 91.721.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 24 juin 2008*

*- Conseil d'administration:*

L'assemblée générale des actionnaires a réélu les membres suivants du conseil d'administration:

- 1) Monsieur Ziad Rawashdeh, administrateur de sociétés, demeurant à Grand-Saconnex, Genève, Suisse, 14, Chemin des Massettes, président du conseil d'administration,
- 2) Monsieur Abbas Jafarian, administrateur de sociétés, demeurant à Londres, Grande-Bretagne, 53 Cavendish House, 21 Wellington Road, administrateur,
- 3) Madame Lucy Dupong, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, 4-6, rue de la Boucherie, administrateur.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de la clôture de l'assemblée générale des actionnaires de l'année 2009, statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

*- Commissaire:*

L'assemblée générale des actionnaires a réélu comme commissaire la société Dupont, Koevoets & Co, réviseurs d'entreprises, avec siège social à Bruxelles, Belgique.

Le mandat du commissaire prendra fin lors de la clôture de l'assemblée générale des actionnaires de l'année 2009 statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

*Pour EuroZone Financing Company S.A.*

Par mandat

Lucy DUPONG

Référence de publication: 2008124123/259/29.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2008, réf. LSO-CU04863. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080144061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**Mossi & Ghisolfi International S.A., en abrégé M&G International S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 79.040.000,00.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 66.955.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 15 septembre 2008 que:  
Sont nommés administrateurs pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Marco GHISOLFI, entrepreneur, demeurant au 9, Piazza Fratelli Bandiera Milan, Italie,
- Monsieur Marco TOSELLI, entrepreneur, demeurant au 19, via Carducci, Milan, Italie,
- Monsieur Federico FRANZINA, employé privé, demeurant professionnellement au 8-10, rue Mathias Hardt, Luxembourg,
- Monsieur John SEIL, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg, Président,
- Monsieur Thierry FLEMING, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg.

Luxembourg, le 23 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008124081/534/25.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU07110. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080143737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**EuroInvest Equity S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1525 Luxembourg, 3, rue Alexandre Fleming.  
R.C.S. Luxembourg B 94.082.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 24 juin 2008*

*- Conseil d'administration:*

L'assemblée générale des actionnaires a réélu les membres suivants du conseil d'administration:

- 1) Monsieur Ziad Rawashdeh, administrateur de sociétés, demeurant à Grand-Saconnex, Genève, Suisse, 14, Chemin des Massettes, président du conseil d'administration,
- 2) Monsieur Abbas Jafarian, administrateur de sociétés, demeurant à Londres, Grande-Bretagne, 53 Cavendish House, 21 Wellington Road, administrateur,
- 3) Madame Lucy Dupong, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, 4-6, rue de la Boucherie, administrateur.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de la clôture de l'assemblée générale des actionnaires de l'année 2009, statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

*- Commissaire:*

L'assemblée générale des actionnaires a réélu comme commissaire la société Dupont, Koevoets & Co, réviseurs d'entreprises, avec siège social à Bruxelles, Belgique.

Le mandat du commissaire prendra fin lors de la clôture de l'assemblée générale des actionnaires de l'année 2009, statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

*Pour EuroInvest Equity S.A.*

Par mandat

Lucy DUPONG

Référence de publication: 2008124121/259/29.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2008, réf. LSO-CU04869. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080144071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**Ojaco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R.C.S. Luxembourg B 111.694.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 août 2008.

*Pour la société*

Paul DECKER

*Le Notaire*

Référence de publication: 2008124046/206/13.

(080143783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**S.E.F.I.T. Industries S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 67.378.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008123885/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2008, réf. LSO-CU07208. - Reçu 22,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080143642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**Harvest Business Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R.C.S. Luxembourg B 102.588.

Le bilan de dissolution au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2008.

Natacha Hainaux.

Référence de publication: 2008123850/5029/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2008, réf. LSO-CR00956. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**ABC Legacy Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 119.039.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2008.

*Pour ABC Legacy Fund*

Pictet Funds (Europe) S.A.

Hugues de Monthébert / George-Marios Prantzios

*Fondé de Pouvoir / Fondé de Pouvoir*

Référence de publication: 2008123826/9417/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08391. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**Great Waters S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 70.344.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 22 septembre 2008*

Les mandats de tous les administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008 comme suit:

*conseil d'administration:*

MM. Luca Checchinato, employé privé, né le 6/12/1960 à San Bellino, Italie et demeurant professionnellement à Luxembourg, 19/21, boulevard du Prince Henri, L-1724, président;

Sébastien Felici, employé privé, né le 31/05/1978 à Villerupt, France et demeurant professionnellement à Luxembourg, 19/21, boulevard du Prince Henri, L-1724 administrateur;

Andrea Castaldo, employé privé, né le 20/03/1979 à Pomigliano d'Arco, Italie demeurant professionnellement à Luxembourg, 19/21, boulevard du Prince Henri, L-1724, administrateur.

*commissaire aux comptes:*

ComCo S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque S.A., Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2008123781/24/26.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08608. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**Britania Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.383.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 15 septembre 2008*

1) Monsieur Paul MARX a démissionné de son mandat de gérant.

2) Le nombre de gérants a été augmenté de 1 à 3.

3) Monsieur Fernando MARTINEZ AGUIRRE, administrateur de sociétés, né à Madrid (Espagne), le 1<sup>er</sup> mai 1966, demeurant professionnellement à E-28010 Madrid (Espagne), 6, Fortuny, 2<sup>o</sup> Dcha, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une durée illimitée.

4) Monsieur Eric MAGRINI, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée illimitée.

5) Monsieur Philippe TOUSSAINT, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BRITANIA INVESTMENTS S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008124041/29/26.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2008, réf. LSO-CU05341. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**Ferrac S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck II, rue in "Lachemer".

R.C.S. Luxembourg B 17.098.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008123943/723/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU07825. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**Nagera Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 83.199.

—  
Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 3 août 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N°120 du 23 janvier 2002.

Le bilan au 30 juin 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2008.

NAGERA HOLDING, Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2008123698/546/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU07851. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**Boulangerie-Pâtisserie Chris S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1514 Luxembourg, 2, rue Xavier de Feller.

R.C.S. Luxembourg B 39.072.

Le bilan au 31/12/2007 portant mention de l'affectation du résultats de l'exercice a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26.9.08.

FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER

45-47, route d'Arlon, L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008123832/510/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU06851. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**Logan Estates, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 121.802.

*Extrait des résolutions prises par le gérant unique du 22 septembre 2008*

*Transfert de parts sociales*

Le gérant unique a décidé de prendre acte du transfert de 40 parts sociales de l'associé Cactus Investments Group Limited vers Monsieur William Graham Robertson, né le 23 février 1948 à Newcastle on Tyne, domicilié au 24, avenue Princesse Grace, 98000 Monaco, réalisé en date du 31 décembre 2007.

Au 31 décembre 2007, les associés de la société se composent comme suit:

- Matterhorn Capital Europe S.A.: 60 parts sociales
- M. William Graham Robertson: 40 parts sociales.

Luxembourg, le 22 septembre 2008.

Logan Estates S.à r.l.

Représenté par M. Matthijs BOGERS

Gérant Unique

Référence de publication: 2008124403/1084/22.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU07749. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2008.

---

**REO Klinik Holdings, S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 131.927.

En date du 9 septembre 2008, l'associé unique de la société REO Klinik Holdings S.à.r.l. a pris la décision suivante: Monsieur Marcus Kruus, directeur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck, est nommé gérant pour une période indéterminée, en remplacement de Monsieur Peter Tommerup, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à.r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008123415/7262/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU06837. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

---

**SOLEM - Société Luxembourgeoise des Emballages de Mertert S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6681 Mertert, rue de Manternach.

R.C.S. Luxembourg B 14.832.

## EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration lors d'une réunion tenue en date du 4 mars 2008 que:

- M. Laurent MULLER, administrateur de la société, né le 22 mars 1980 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été nommé Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur de la société qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2009.

- M. Bernd BEEKING, administrateur de la société, né le 24 décembre 1949 à Bocholt (Allemagne), demeurant professionnellement rue de Manternach, L-6681 Mertert a été nommé Administrateur délégué de la Société pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2009. Il pourra dans le cadre de la gestion journalière, engager la Société par sa seule signature (signature individuelle).

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2008.

*Pour la Société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008121898/717/24.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08814. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080142165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2008.

---

**atHome Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 78.663.

## EXTRAIT

Il résulte des décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue par devant le notaire Gérard LECUIT, de résidence à Luxembourg, en date du 9 septembre 2008, enregistré à Luxembourg A.C., le 11 septembre 2008, LAC/2008/36906:

Que Monsieur Simon BAKER, managing director, né le 6 décembre 1966 à Londres (Royaume-Uni), demeurant à Unit 7, 102-104, Jolimont Road, East Melbourne, Vic 3002, Australie, a été révoqué de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Que Monsieur Shaun Antony DI GREGORIO, employé privé, né le 6 janvier 1972 à Mornington (Australie), demeurant à 8 Gordon parade, Yarraville, Victoria 3013 (Australie) a été nommé comme nouvel administrateur.

Son mandat viendra à échéance à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2009.

Qu'ont été confirmés dans leurs fonctions d'administrateur de la société et dans leurs qualités respectives, leur mandat venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2009, les personnes suivantes:

- Monsieur Patrick KERSTEN,

- Monsieur Sam WHITE.

Que la Fiduciaire Réuter-Wagner S.à r.l. a démissionné en sa qualité de commissaire aux comptes de la société.

Que la Fiduciaire CABEXCO S.à r.l., ayant son siège à Centre Helfent, 1, rue Pletzer, à L-8080, BERTRANGE (RCS Luxembourg B 139.890) a été nommée nouveau commissaire aux comptes, son mandat venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2009.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré à la demande de la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2008.

Gérard LECUIT

*Notaire*

Référence de publication: 2008124016/220/30.

(080144211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**Eclair-Net Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 15, Esplanade.  
R.C.S. Luxembourg B 119.807.

*Convention de cession de parts sociales*

Monsieur Giovanni ANTONACCI cède 25 parts sociales à Madame Maria SETTANNI à la valeur nominale.

Madame Rosanna CONTE cède 25 parts sociales à Madame Maria SETTANNI à la valeur nominale.

Monsieur Giuseppe ANTONACCI cède 5 parts sociales à Madame Maria SETTANNI à la valeur nominale.

Dès lors le capital de la Sàrl ECLAIR-NET se répartit comme suit:

Madame Maria SETTANNI . . . . .	55 parts sociales
Madame Graziella ROSATI . . . . .	25 parts sociales
Monsieur Giuseppe ANTONACCI . . . . .	20 parts sociales
Au total . . . . .	100 parts sociales

Diekirch, le 12 septembre 2008.

Giovanni ANTONACCI / Rosanna CONTE / Giuseppe ANTONACCI / Maria SETTANNI / Graziella ROSATI  
*Cédant / Cédant / Cédant / Cessionnaire*

Référence de publication: 2008121994/591/21.

Enregistré à Diekirch, le 17 septembre 2008, réf. DSO-CU00146. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): J. Tholl.*

(080141592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2008.

**Fruitbrokers S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 44.385.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/9/08.

*Signature.*

Référence de publication: 2008124306/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02839. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080144421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2008.

**Kauri Capital Cologne, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R.C.S. Luxembourg B 131.584.

**EXTRAIT**

L'associé unique, dans ses résolutions du 25 juillet 2008, a renouvelé le mandat de ses gérants:

- Riccardo MORALDI, laurea in Economia aziendale, demeurant professionnellement au 38/40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

- M. Michele CANEPA, laurea in giurisprudenza, demeurant professionnellement au 38/40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'approbation des comptes au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

*Pour KAURI CAPITAL COLOGNE, Société à responsabilité limitée*

*Signature*

Référence de publication: 2008124072/833/20.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU07144. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080143681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**Kauri Capital Gewerbepark Alt-West, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 440.250,00.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 119.755.

—  
EXTRAIT

L'associé unique, dans ses résolutions du 17 septembre 2008 a renouvelé les mandats des gérants.

- Riccardo MORALDI, laurea in Economia aziendale, demeurant professionnellement au 38/40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

- M. Michele CANEPA, laurea in giurisprudenza, demeurant professionnellement au 38/40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'approbation des comptes au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Pour KAURI CAPITAL GEWERBEPARK ALT-WEST, Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2008124070/833/20.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU07142. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**Linksfeld Financial S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 106.638.

—  
Il résulte du transfert des parts sociales en date du 28 décembre 2007 que:

Magnus Elfgrén, domicilié à Hjortsbergvägen 58, 12938 Hägersten, Suède a transféré:

- 12 parts sociales à Bombicilla Aktiebolag, domicilié à Bragev. 4, 01 Stockholms län, 80, 11424 Stockholm Kommun, Suède.

Luxembourg, le 5 mai 2008.

Pour extrait conforme

Helle Dueholm

Référence de publication: 2008124110/5029/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02425. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**INVESCO Real Estate Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 133.753.

—  
*Auszug des Protokolls der Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters der Gesellschaft vom 6. August 2008*

Aus den Beschlüssen des alleinigen Gesellschafters der Gesellschaft vom 6. August 2008 geht hervor, dass Frau Doris Schumacher, Maffeistraße 3, D-80333, München, Deutschland ihr Mandat als Geschäftsführerin der Gesellschaft mit Wirkung zum 23. Juni 2008 niedergelegt hat.

Für gleichlautenden Auszug, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 19 September 2008.

Mark Weeden / Alexander Taft

Geschäftsführer / Geschäftsführer

Référence de publication: 2008124143/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08321. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**Atria Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1113 Luxembourg, rue John L. Macadam.  
R.C.S. Luxembourg B 88.590.

*Résolution prise lors d'une assemblée générale extraordinaire*

La Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A., inscrite au R.C.S. Luxembourg B 128 179, avec siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, a été nommée commissaire aux comptes pour une période de six ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2014, en remplacement de la Fiduciaire Becker + Cahen & Associés S.C., inscrite au R.C.S. Luxembourg E1025, avec siège sociale à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

Luxembourg, le 11 septembre 2008.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A., LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008124150/7810/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2008, réf. LSO-CU07335. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080143850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**Kauri Capital 1, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 753.200,00.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R.C.S. Luxembourg B 119.751.

**EXTRAIT**

L'associé unique, dans ses résolutions du 17 septembre 2008, a renouvelé le mandat de ses gérants:

- Laurent HEILIGER, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg,

- Manuel HACK, maître ès sciences économiques, demeurant professionnellement au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'approbation des comptes au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Pour KAURI CAPITAL 1, Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2008124074/833/20.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU07146. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080143688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**Lehman Brothers Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 61.229.600,00.**

R.C.S. Luxembourg B 83.966.

**EXTRAIT**

Le siège social de la société «Lehman Brothers Luxembourg Investments S.à r.l.» inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 83.966 a été dénoncé, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Interconsult S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008123301/536/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU08056. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080143362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

**REO Invest, S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.  
R.C.S. Luxembourg B 134.571.

En date du 9 septembre 2008, l'associé unique de la société REO Invest S.à.r.l. a pris la décision suivante:  
Monsieur Marcus Kruus, directeur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck, est nommé gérant pour une période indéterminée, en remplacement de Monsieur Peter Tommerup, démissionnaire.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à.r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008123417/7262/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU06839. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

**PM France Office Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 134.209.

*Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 16 juillet 2008*

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

\* Monsieur Graeme Stubbs en tant que Gérant A de la Société avec effet au 16 juillet 2008;

- D'accepter la démission de:

\* Madame Laurence Quévy en tant que Gérant B de la Société avec effet au 16 juillet 2008;

- De nommer:

\* Madame Laurence Quévy, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L - 2346 Luxembourg, en tant que nouveau Gérant A de la Société avec effet au 16 juillet 2008 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2008.

Laurence Quévy / Patricia Schon

Gérante A / Gérante B

Référence de publication: 2008123466/9168/23.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11700. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

**G.I.E. - Gestioni Immobiliari Europee S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R.C.S. Luxembourg B 45.593.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2008.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008124364/1629/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2008, réf. LSO-CU06571. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2008.

**Buzzi Unicem International Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 98.168.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2008.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008124363/1629/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2008, réf. LSO-CU06570. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2008.

---

**REO Sanaderm, S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 131.934.

En date du 9 septembre 2008, l'associé unique de la société REO Sanaderm S.à r.l. a pris la décision suivante:

Monsieur Marcus Kruus, directeur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck, est nommé gérant pour une période indéterminée, en remplacement de Monsieur Peter Tommerup, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008123408/7262/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU06827. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

---

**MH Germany Property XV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.288.

*Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 16 juillet 2008*

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

\* Monsieur Graeme Stubbs en tant que Gérant A de la Société avec effet au 16 juillet 2008;

- D'accepter la démission de:

\* Madame Laurence Quévy en tant que Gérant B de la Société avec effet au 16 juillet 2008;

- De nommer:

\* Madame Laurence Quévy, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L - 2346 Luxembourg, en tant que nouveau Gérant A de la Société avec effet au 16 juillet 2008 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2008.

Laurence Quévy / Patricia Schon

Gérante A / Gérante B

Référence de publication: 2008123470/9168/23.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11713. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

---

**MH Germany Property XVII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.290.

—  
*Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 16 juillet 2008*

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

\* Monsieur Graeme Stubbs en tant que Gérant A de la Société avec effet au 16 juillet 2008;

- D'accepter la démission de:

\* Madame Laurence Quévy en tant que Gérant B de la Société avec effet au 16 juillet 2008;

- De nommer:

\* Madame Laurence Quévy, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L - 2346 Luxembourg, en tant que nouveau Gérant A de la Société avec effet au 16 juillet 2008 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2008.

Laurence Quévy / Patricia Schon

Gérante A / Gérante B

Référence de publication: 2008123471/9168/23.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11711. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

**REO Vendin, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 134.760.

—  
En date du 9 septembre 2008, l'associé unique de la société REO Vendin Sarl a pris la décision suivante:

Monsieur Marcus Kruus, directeur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck, est nommé gérant pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos &amp; Associés S.à r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008123436/7262/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU06854. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

**FT Feedtrade S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 71.005.

—  
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2008.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008124373/1629/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2008, réf. LSO-CU06558. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2008.

**Marlyssa Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 112.812.

Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MARLYSSA HOLDING S.A.*

Nour-Eddin NIJAR / Romain THILLENS

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008124367/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU07798. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080144475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2008.

**REO Necom Centre, S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 132.177.

En date du 9 septembre 2008, l'associé unique de la société REO Necom Centre S.à r.l. a pris la décision suivante:  
Monsieur Marcus Kruus, directeur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck, est nommé gérant pour une période indéterminée, en remplacement de Monsieur Peter Tommerup, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l., Luxembourg

*Signature*

Référence de publication: 2008123413/7262/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU06836. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080143319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

**PM France Retail Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 134.178.

*Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 16 juillet 2008*

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

\* Monsieur Graeme Stubbs en tant que Gérant A de la Société avec effet au 16 juillet 2008;

- D'accepter la démission de:

\* Madame Laurence Quévy en tant que Gérant B de la Société avec effet au 16 juillet 2008;

- De nommer:

\* Madame Laurence Quévy, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L - 2346 Luxembourg, en tant que nouveau Gérant A de la Société avec effet au 16 juillet 2008 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2008.

Laurence Quévy / Patricia Schon

*Gérante A / Gérante B*

Référence de publication: 2008123468/9168/23.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11687. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080143431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

**MH Germany Property XVI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.289.

—  
*Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 16 juillet 2008*

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

\* Monsieur Graeme Stubbs en tant que Gérant A de la Société avec effet au 16 juillet 2008;

- D'accepter la démission de:

\* Madame Laurence Quévy en tant que Gérant B de la Société avec effet au 16 juillet 2008;

- De nommer:

\* Madame Laurence Quévy, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L - 2346 Luxembourg, en tant que nouveau Gérant A de la Société avec effet au 16 juillet 2008 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2008.

Laurence Quévy / Patricia Schon

Gérante A / Gérante B

Référence de publication: 2008123474/9168/23.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11712. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

**atHome International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 86.411.

—  
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises lors de d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue par devant le notaire Gérard LECUIT, de résidence à Luxembourg, en date du 9 septembre 2008, enregistré à Luxembourg A.C., le 11 septembre 2008, LAC/2008/36905:

Que Monsieur Simon BAKER, managing director, né le 6 décembre 1966 à Londres (Royaume-Uni), demeurant à Unit 7, 102-104, Jolimont Road, East Melbourne, Vic 3002, Australie, a été révoqué de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Que Monsieur Shaun Antony DI GREGORIO, employé privé, né le 6 janvier 1972 à Mornington (Australie), demeurant à 8 Gordon parade, Yarraville, Victoria 3013 (Australie) a été nommé comme nouvel administrateur.

Son mandat viendra à échéance à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2009.

Qu'ont été confirmés dans leurs fonctions d'administrateur de la société et dans leurs qualités respectives, leur mandat venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2009, les personnes suivantes:

- Monsieur Patrick KERSTEN en sa qualité d'administrateur et d'administrateur délégué,

- Monsieur Sam WHITE en sa qualité d'administrateur.

Que la Fiduciaire Reuter & Huberty S.à r.l. a démissionné en sa qualité de commissaire aux comptes de la société.

Que la Fiduciaire CABEXCO S.à r.l., ayant son siège à Centre Helfent, 1, rue Pletzer, à L-8080 BERTRANGE (RCS Luxembourg B 139.890) a été nommée nouveau commissaire aux comptes, son mandat venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2009.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré à la demande de la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Luxembourg, le 22 septembre 2008.

Référence de publication: 2008124017/220/31.

(080144215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**YCH S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 138.284.

Il résulte de la décision de l'associé unique tenue en date du 28 août 2008 de la société YCH S.à r.l. que l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination du nouvel Gérant A pour une durée indéterminée à compter du 28 août 2008:

Monsieur Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, né le 28 février 1971 à Geleen, Pays-Bas ayant pour adresse professionnelle le 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg en qualité de Gérant A de la société.

2. Démission du Gérant A suivant en date du 28 août 2008:

Madame Pamela Valasuo, née le 26 mai 1975 à Borgå, Finlande ayant pour adresse professionnelle le 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg, en qualité de Gérant A de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour YCH S.à r.l.*

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.

*Fondé de pouvoir*

Signatures

Référence de publication: 2008123583/683/23.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08141. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080143574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

**AMP Capital Investors (REST European Infrastructure No. 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 141.806.

STATUTES

In the year two thousand eight, on the twelfth of September

Before us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg,

THERE APPEARED:

AMP Capital Investors (REST European Infrastructure No. 1) S.à r.l., a company incorporated and organized under the laws of Luxembourg, with registered office at 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, which registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending,

here represented by Barbara Malaniuk, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on September 12th, 2008 in Luxembourg;

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), which is hereby incorporated:

**I. Name - registered office - object - duration**

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") under the name AMP Capital Investors (REST European Infrastructure No. 2) S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Object.**

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against currency exchange and interest rate risks as well as other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## **II. Capital - shares**

### **Art. 5. Capital.**

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twenty thousand British pounds (GBP 20,000) represented by twenty thousand (20,000) shares in registered form with a par value of one British pound (GBP 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Shares.**

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A share register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

### III. Management - representation

#### Art. 7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed ad nutum.

#### Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there is more than one manager, by any two managers of the Company.

#### Art. 9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

### IV. General meetings of shareholders

#### Art. 12. Powers and voting rights.

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

#### Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

## V. Annual accounts - allocation of profits

### Art. 14. Accounting Year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### Art. 15. Allocation of Profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or the general meeting of shareholders;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

## VI. Dissolution - liquidation

### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

## VII. General provision

**Art. 17. Applicable Law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2008.

### *Subscription - payment*

Thereupon, AMP Capital Investors (REST European Infrastructure No. 1) S.à r.l., prenamed and represented as stated here-above, declare to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all twenty thousand (20,000) shares by contribution in cash, so that the amount of twenty thousand British pounds (GBP 20,000) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Estimate*

For the tax registration purposes, the share capital is estimated at EUR 25.094.- (exchange rate (median price) on September 11th, 2008: GBP 1.- = EUR 1,2547).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR one thousand five hundred euro (1.500.- €).

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Phil Garling, manager, born on 8 October 1953 in Sydney (Australia), with professional address at Level 13, AMP Centre, 50 Bridge Street Sydney NSW 2000, Australia;
- Mr. Rob Gregor, manager, born on 29 May 1969 in Griffith (Australia), with professional address at 4th floor Berkeley Square House Berkeley Square London W1J 6BX United Kingdom; and
- Mr. Bart Zech, manager, born on 5 September 1969 in Putten (the Netherlands), with professional address at 12-14, rue Léon Thyès L-2636 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le douze septembre.

Par-devant Maître SCHAEFFER Martine, notaire de résidence à Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

AMP Capital Investors (REST European Infrastructure No. 1) S.à r.l., une société constituée et régie selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg,

ici représentée par Barbara Malaniuk, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 12 septembre 2008 à Luxembourg.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le représentant de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### **I. Dénomination - siège social - objet social - durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination AMP Capital Investors (REST European Infrastructure No. 2) S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions

d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs. En tout état de cause, la Société ne devra pas effectuer une activité réglementée du secteur financier.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

### **II. Capital - parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social est fixé à vingt mille livres sterling (GBP 20.000), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur d'un livre sterling (GBP 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des parts sociales sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

### **III. Gestion - représentation**

#### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Dans la mesure où plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement un/des associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plusieurs gérants, par deux gérants de la Société.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

#### IV. Assemblée générale des associés

##### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

##### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### V. Comptes annuels - affectation des bénéfices

##### Art. 14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

##### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3 Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;

(iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

## VI. Dissolution - liquidation

### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VII. Disposition générale

**Art. 17. Loi Applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2008.

### *Souscription - libération*

AMP Capital Investors (REST European Infrastructure No. 1) S.à r.l., représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les vingt mille (20.000) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de vingt mille livres (GBP 20.000) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

### *Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à EUR 25.094.- (taux de change (median price) du 11 septembre 2008: GBP 1,- = EUR 1,2547).

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (1.500.- €).

### *Décision de l'associé unique*

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérantes de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Phil Garling, gérant, né le 8 octobre 1953 à Sydney (Australie), avec adresse professionnelle au 13<sup>ème</sup> niveau, AMP Centre, 50 Bridge Street Sydney NSW 2000, Australie;

- M. Rob Gregor, gérant, né le 29 mai 1969 à Griffith (Australie), avec adresse professionnelle au 4<sup>ème</sup> étage, Berkeley Square House Berkeley Square, Londres W1J 6BX Angleterre; et

- M. Bart Zech, gérant, né le 5 septembre 1969 à Putten (Pays-Bas), avec adresse professionnelle au 12-14, rue Léon Thyès L-2636 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la société comparante, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la société comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Malaniuk et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 18 septembre 2008. LAC/2008/37944. - Reçu cent vingt-cinq euros soixante cents, Eur 0,5% = 125,60.

*Le Receveur ff.* (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

118730

Luxembourg, le 25 septembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008124188/5770/416.

(080144684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2008.

---

**Management International (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 26.760.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue au siège social le 30 juin 2008 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'assemblée a re-élu comme administrateurs pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2009.

- Monsieur Michael Peter May (résidant à Luxembourg),
- Monsieur John Christopher Wilcockson (résidant à Luxembourg)

2. L'assemblée a ré-élu KPMG Audit à la fonction de réviseur d'entreprises pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2009.

*Pour MANAGEMENT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.*  
Ciaran Mc Kay

Référence de publication: 2008124149/41/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08077. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080143944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**Hardt Group Securities S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 110.966.

—  
*Avis rectificatif*

Avis rectificatif suite à une erreur de notre part dans l'établissement de notre avis et de notre réquisition du 11 juin 2008 portant sur la nomination du réviseur d'entreprise Deloitte S.A.

En effet, la nomination de Deloitte S.A. a été faite par le conseil d'administration de la société et non par l'assemblée générale des actionnaires.

De plus, cette nomination est datée du 27 mars 2008 et non du 30 mai 2008 comme nous l'avons publié.

Nous vous informons, par le biais de cet avis rectificatif, que nous vous transmettons un nouveau dépôt d'un document déjà déposé antérieurement au R.C.S. sous le n ° L080083935.05/L080083935.04 dont nous vous transmettons copie en annexe.

La nouvelle version est la suivante:

Il résulte d'une décision du conseil d'administration de la société en date du 27 mars 2008 que Deloitte S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220, Luxembourg, a été renouvelé en tant que réviseur d'entreprise de la société. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2008.

Cet avis rectificatif remplace la version datée du 11 juin 2008 qui a été déposée antérieurement portant sur la nomination de Deloitte S.A. (voir annexe).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2008124144/1649/28.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2008, réf. LSO-CU07611. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080143973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**Fruitbrokers S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 44.385.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2004 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/09/08.

Signature.

Référence de publication: 2008124310/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02834. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2008.

**Marilux Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 141.797.

—  
STATUTES

In the year two thousand eight, on the third of September.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mr. Sietse Koopmans, Entrepreneur, born on August 29, 1962, in Hardinxveld-Giessendam, the Netherlands, residing at Meersel 1, 2321 Meer (Hoogstraten), Belgium, here represented by Vanessa Schmitt, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on August 26, 2008.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name Marilux Holding S. à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, manage-

ment and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

Inter vivos, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company. In the event of death, the transfer of the shares of the deceased partner to new partners is subject to the approval given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is however not required if, in the event of death, the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of manager(s) of category A and of manager(s) of category B. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

#### **Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented provided that resolutions in respect of any transaction which value exceeds or involves a financial commitment for the Company in excess of EUR 10,000.- (ten thousand euros) shall require, to be approved, the vote of a majority of the managers present or represented including the vote of at least one category B manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties (i) in all matters not exceeding EUR 10,000.- (ten thousand euros) by the single signature of any category A manager of the Company and (ii) in all matters exceeding EUR 10,000.- (ten thousand euros) by the joint signature of a category A manager acting together with a category B manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

### **IV. General meetings of partners**

#### **Art. 12. Powers and voting rights.**

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

#### **Art. 13. Form - Quorum - Majority.**

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits**

#### **Art. 14. Accounting Year.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 15. Allocation of Profits.**

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

**VI. Dissolution - Liquidation****Art. 16. Dissolution - Liquidation.**

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

**VII. General provision**

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

*Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2008.

*Subscription - Payment*

Thereupon, Mr. Sietse Koopmans, prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all five hundred (500) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

*Resolutions of the sole partner*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

*Category A managers:*

- Hans de Graaf, company manager, born on April 19, 1950, in Reeuwijk, the Netherlands, residing professionally at 65, boulevard Grande Duchesse, L-1331, Luxembourg; and
- Nancy Bleumer, company manager, born on November 30, 1971, in Doetinchem, the Netherlands, residing professionally at 65, boulevard Grande Duchesse, L-1331, Luxembourg.

*Category B manager:*

Sietse Koopmans, Entrepreneur, born on August 29, 1962 in Hardinxveld-Giessendam, the Netherlands, residing at Meersel 1, 2321 Meer (Hoogstraten), Belgium.

2. The registered office of the Company is set at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331, Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le trois septembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Mr. Sietse Koopmans, entrepreneur, né le 29 août 1962, à Hardinxveld-Giessendam, les Pays-Bas, résidant à Meersel 1, 2321 Meer (Hoogstraten), Belgique, ici représenté par Vanessa Schmitt, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 26 août 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

## I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination Marilux Holding S. à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

### 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

Entre vifs, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, cet agrément n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront le conseil de gérance composé de gérant(s) de catégorie A et de gérant(s) de catégorie B, lesquels ne sont pas nécessairement des associés.

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée, pourvu que les résolutions relatives à toute transaction dont la valeur excède ou implique un engagement financier pour la société excédant EUR 10.000.- (dix-mille euros) requièrent pour être adoptées, le vote de la majorité des gérants présents ou représentés, en ce compris le vote d'au moins un gérant de catégorie B. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée vis-à-vis des tiers (i) dans toute matière n'excédant pas EUR 10.000.- (dix-mille euros) par la seule signature d'un gérant de catégorie A de la Société et (ii) dans toute matière excédant EUR 10.000.- (dix-mille euros) par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A agissant ensemble avec un gérant de

catégorie B de la Société ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

#### IV. Assemblée générale des associés

##### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

##### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

##### Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

##### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

#### VI. Dissolution - Liquidation

##### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

#### VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

##### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2008.

##### *Souscription - Libération*

Mr. Sietse Koopmans, représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entière du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les cinq cents (500) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

118738

*Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500).

*Décision de l'associé unique*

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

*Gérants de catégorie A:*

- Hans de Graaf, gérant de sociétés, né le 19 Avril 1950 à Reeuwijk, les Pays-Bas, résidant professionnellement au 65, boulevard Grande Duchesse, L-1331, Luxembourg; et

- Nancy Bleumer, gérant de sociétés, née le 30 novembre 1971 à Doetinchem, les Pays-Bas, résidant professionnellement au 65, boulevard Grande Duchesse, L-1331, Luxembourg.

*Gérant de catégorie B:*

Sietse Koopmans, entrepreneur, né le 29 août 1962, à Hardinxveld-Giessendam, les Pays-Bas, résidant à Meersel 1, 2321 Meer (Hoogstraten), Belgique.

2. Le siège social de la Société est établi à 65, boulevard Grande-duchesse Charlotte, L-1331, Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Schmitt et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 10 septembre 2008, LAC/2008/36775. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents. Eur 0,5%= 62,50.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008124193/5770/399.

(080144520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2008.

---

**Black Diamond CLO 2007-1 (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.823.

Il résulte du procès verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société qui s'est tenue en son siège en date du 18 septembre 2008, que:

L'Alliance Révision Sàrl, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, au capital social de EUR 15.000, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-46.498, ayant son siège social au 54, avenue Pasteur, L-2310, Luxembourg, a été nommée réviseur d'entreprises, avec effet au 18 septembre 2008 jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

TMF Management Luxembourg S.A.

*Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2008124146/805/20.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU07695. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080143968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**Kauri Capital Office 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 322.400,00.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 123.782.

—  
EXTRAIT

L'associé unique, dans ses résolutions du 17 septembre 2008, a renouvelé le mandat de ses gérants:

- Riccardo MORALDI, laurea in Economia aziendale, demeurant professionnellement au 38/40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

- M. Michele CANEPA, laurea in giurisprudenza, demeurant professionnellement au 38/40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'approbation des comptes au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 17 septembre 2008.

*Pour KAURI CAPITAL OFFICE 1, Société à responsabilité limitée*

Signature

Référence de publication: 2008124068/833/20.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU07137. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080143668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---

**Yards Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 141.745.

—  
STATUTES

In the year two thousand eight, on the twelfth day of September.

Before us Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

TEMPLESTOWE TRADING CORP., a company incorporated under the law of the British Virgin Islands, with registered office at P.O. Box 958, Pasa Estate, Road Town, Tortola, IBC n ° 643.013,

here represented by Mrs Joëlle MAMANE, company's director, residing professionally in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen,

by virtue of a proxy given on August 27th, 2008, which will remain annexed to the present deed.

Such appearing party, in the capacity in which he acts, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which he forms:

**Title I.- Denomination, registered office, object, duration**

**Art. 1.** There is established hereby a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies and notably by the law dated 25 August 2006 and by the present articles.

The Company exists under the name of "YARDS INVEST S.A."

**Art. 2.** The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

### **Title II.- Capital, shares**

**Art. 5.** The corporate capital is set at ONE HUNDRED AND FIFTY THOUSAND EURO (150.000.- EUR) represented by one hundred and fifty thousand (150.000) shares with a par value of ONE EURO (1.- EUR) each.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

### **Title III.- Management**

**Art. 6.** In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members, who need not be shareholders.

In the case where the Company is incorporated by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the Company has only one shareholder left, the composition of the Board of Directors may be limited to one member (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such a case, its permanent representative shall be appointed or confirmed in compliance with the Law.

The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

**Art. 7.** The board of directors will elect from among its members a chairman.

The board of directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

**Art. 8.** The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Any director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the company, shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have had an interest conflicting with that of the company.

If there is only one shareholder, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with the one of the Company.

If there is only one Director, all such powers shall be reserved to the Sole Director.

**Art. 9.** Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, by the signatures of any two Directors together or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the Board of Directors or the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case if a managing director has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the managing director, but only within the limits of such power.

**Art. 10.** The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 11.** Any litigations involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for its purpose.

**Art. 12.** The company may have a sole shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole shareholder does not result in the dissolution of the company.

If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

In case of plurality of shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Any general meeting shall be convened in compliance with the Law.

The general meeting shall be convened by means of the shareholders representing ten per cent (10 %) of the corporate capital.

In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

Unless otherwise provided by Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

When the company has a sole shareholder, his decisions are written resolutions.

An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the Shareholders present or represented.

However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

#### **Title IV.- Supervision**

**Art. 13.** The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

#### **Title V.- General meeting**

**Art. 14.** The annual meeting will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the first Monday of June at 16.00 o'clock.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

#### **Title VI.- Accounting year, allocation of profits**

**Art. 15.** The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year.

**Art. 16.** After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely-reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

### **Title VII.- Dissolution, liquidation**

**Art. 17.** The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

### **Title VIII.- General provisions**

**Art. 18.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

#### *Transitory provisions*

- 1) The first business year shall begin on the date of incorporation of the company and shall end the 31st of December 2008.
- 2) The first annual general meeting shall be held on 2009.

#### *Subscription and payment*

The articles of association having thus been established, the appearing party, represented as stated hereabove, declares to subscribe the one hundred and fifty thousand (150.000) shares.

All the shares have been paid up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of ONE HUNDRED AND FIFTY THOUSAND EURO (150.000.- EUR) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately two thousand eight hundred euros (2.800.- EUR).

#### *Extraordinary general meeting*

The above named person, representing the entire subscribed capital and acting as sole shareholder of the Company, has immediately taken the following resolutions:

- 1.- The number of directors is fixed at one and the number of auditors at one.
- 2.- The following is appointed director:

Mr Philippe MEYER, lawyer, residing in CH-8001 Zurich, 20, Talstrasse, born in Zurich, on February 8th, 1954.

- 3.- Has been appointed statutory auditor:

MONTBRUN REVISION S.à r.l., having its registered office in L-1653 Luxembourg, «Le Dome», Espace Petrusse, 2, avenue Charles de Gaulle, R.C. Luxembourg B 67.501.

4. - Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2013.
5. - The registered office of the company is established in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le douze septembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TEMPLESTOWE TRADING CORP., ayant son siège social à P.O. Box 958, Pasea Estate, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, IBC n ° 643.013,

ici représentée par Madame Joëlle MAMANE, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 27 août 2008, laquelle restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **Titre I<sup>er</sup> : Dénomination, siège social, objet, durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg et en particulier la loi modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales et par la loi du 25 août 2006 et par les présents statuts.

La Société existe sous la dénomination de «YARDS INVEST S.A.».

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

### **Titre II: Capital, actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150.000.- EUR) représenté par CENT CINQUANTE MILLE (150.000) actions d'une valeur nominale de UN EURO (1.- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

### **Titre III: Administration**

**Art. 6.** En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, le Conseil d'Administration peut être réduit à un Administrateur (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, son représentant permanent sera nommé ou confirmé en conformité avec la Loi.

Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote sur

d'autres résolutions, il es spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

En cas d'un Actionnaire Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

En cas d'Administrateur Unique, tous ces pouvoirs seront réservés à cet Administrateur Unique.

**Art. 9.** Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

**Art. 12.** La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution. Il en est de même lors de la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

Toute assemblée générale sera convoquée conformément aux dispositions légales.

Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent du capital social.

Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation.

Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

#### **Titre IV: Surveillance**

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

#### **Titre V: Assemblée générale**

**Art. 14.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de juin à 16.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

#### **Titre VI: Année sociale, répartition des bénéfices**

**Art. 15.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII: Dissolution, liquidation**

**Art. 17.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII: Dispositions générales**

**Art. 18.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2009.

##### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, le comparant, représenté comme mentionné ci-avant, déclare souscrire les cent cinquante mille (150.000) actions.

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150.000.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Constataion*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à deux mille huit cents euros (2.800.- EUR).

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Le comparant préqualifié, représentant la totalité du capital souscrit et agissant en tant qu'actionnaire unique de la société a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un et celui des commissaires à un.
2. Est nommé administrateur:

Monsieur Philippe MEYER, avocat, demeurant à CH-8001 Zurich, 20, Talstrasse, né à Zurich, le 8 février 1954.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION S.à r.l., ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, «Le Dôme», Espace Pétrusse, 2, avenue Charles de Gaulle, R.C. Luxembourg B 67.501.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2013.

5. Le siège social de la société est fixé à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Mamane, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 septembre 2008. LAC/2008/37320. — Reçu sept cent cinquante euros,

A 0,5%: 750.- €.

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008123647/220/358.

(080143748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**BAEK SICAV FIS, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé,  
(anc. BAEK SICAV).**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 127.242.

Im Jahre zweitausendacht, den siebzehnten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul DECKER im Amtssitz in Luxemburg.

Versammelte sich die außerordentliche Gesellschafterversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft unter Form einer Investmentgesellschaft mit variablem Kapital "BAEK SICAV", mit Sitz in L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent, gegründet auf Grund einer Urkunde aufgenommen durch Notar Jean-Joseph Wagner mit dem Amtssitz in Sassenheim am 18. April 2007, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 878 vom 15. Mai 2007, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 127.242

Die Versammlung wurde eröffnet um 15.40 Uhr und fand statt unter dem Vorsitz von Herrn Henri DA CRUZ, Privatbeamter, berusansässig in Luxemburg-Eich.

Der Präsident bestimmte zur Sekretärin Dame Anita DOS SANTOS, Privatbeamtin, berusansässig in Luxemburg-Eich.

Die Versammlung wählte zum Stimmenzähler Herrn Max MAYER, Privatbeamter, berusansässig in Luxemburg-Eich.

Nachdem das Büro der Versammlung wie obenerwähnt zusammengestellt worden ist, erklärte der Vorsitzende und bat sodann den amtierenden Notar zu beurkunden daß:

I) Die Tagesordnung der Versammlung lautet:

Top 1 Abänderung des Gesellschaftsnamens in „BAEK SICAV FIS“ um den Anforderungen des Gesetzen vom 13. Februar 2007 über Spezialisierte Investmentfonds zu entsprechen

Top 2 Verschiedenes

II) Die erschienenen oder vertretenen Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre, sowie die von ihnen innegehaltene Aktienanzahl auf einer Präsenzliste angeführt sind, welche nach Paraphierung durch die erschienenen Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre, die Mitglieder des Büros und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt, um mit ihr einregistriert zu werden.

Die durch die vertretenen Aktionäre gegebenen Vollmachten, bleiben nach "ne varietur" Paraphierung durch die Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre, die Mitglieder des Büros der Versammlung und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigegeben.

III) Aus der Präsenzliste ergibt sich, daß das gesamte Gesellschaftskapital bei gegenwärtiger aussergewöhnlicher Generalversammlung zugegen oder vertreten ist.

IV) Der Vorsitzende bestätigt, dass die gegenwärtige Versammlung ordnungsgemäss einberufen ist und rechtsgültig über die Tagesordnung entscheiden kann. Die erschienenen oder vertretenen Aktionäre bekennen und bestätigen die Feststellungen des Vorsitzenden.

Der Vorsitzende legte alsdann der Versammlung den folgenden Beschluss vor, welche alle einstimmig angenommen wurde:

*Einzigter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst den Namen der Gesellschaft in BAEK SICAV FIS abzuändern um den Anforderungen des Gesetzen vom 13. Februar 2007 über Spezialisierte Investmentfonds zu entsprechen und somit Artikel 1 der Satzung wie folgt abzuändern welche ab nun folgenden Wortlaut erhält:

**Art. 1. Name.** Zwischen den Zeichnern und denjenigen, welche Eigentümer von zukünftig ausgegebenen Aktien werden können, besteht eine Aktiengesellschaft („société anonyme“) als Investmentgesellschaft mit variablem Kapital -Spezialisierter Investmentfonds („société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé“) mit dem Namen „BAEK SICAV FIS“.

Da die Tagesordnung somit erschöpft war, wurde die Versammlung daraufhin um 16.00 Uhr vertagt.

*Kostenabschätzung*

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlaß gegenwärtiger Beurkundung entstehen, sind abgeschätzt auf 650,- EUR

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben die Mitglieder des Büros, zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: H. DA CRUZ, A. DOS SANTOS, M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 septembre 2008. Relation: LAC/2008/37926. - Reçu € 12,- (douze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf stempelfreies Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 24. September.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008123900/206/60.

(080144068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**Tarn Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 17.840.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt-sept août.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

**A COMPARU:**

La société de droit panaméen ZEMIEU S.A., ayant son siège social au 48 East Street, Bella Vista, Sucre Building, Panama, République de Panama, inscrite au registre public de Panama sous la fiche 105789, rôle 10361, image 244,

ici dûment représentée par Mademoiselle Christelle LANGLOIS, employée privée, demeurant professionnellement à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts (ci-après "le mandataire"),

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Lequel mandataire, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société anonyme TARN FINANCE S.A., (ci-après "la Société"), avec siège social à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, R.C.S. Luxembourg section B numéro 17840, a été constituée suivant acte reçu par Maître Francis KESSELER, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 23 octobre 1980, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 287 du 11 décembre 1980. Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître André SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 88 du 22 janvier 2004.

- Que le capital social est fixé à cinq cent mille dollars US (500.000,-USD) dollars US, divisé cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de cent dollars US (100,- USD) dollars US chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- Que la comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Que par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- Que la comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- Que la comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- Que l'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Que les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire instrumentaire deux certificats d'inscription nominative numéro 1 et numéro 2, lesquels ont immédiatement été lacérés.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent cinquante euros.

Le montant du capital social est évalué à 33.859,28.- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualité, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: LANGLOIS; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 septembre 2008. Relation GRE/2008/3593. - Reçu douze euros, 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 septembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008123915/231/57.

(080144206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**CLIMT S.A., Compagnie Luxembourgeoise Industrielle de Montage et de Tuyauterie S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5540 Remich, 23, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 68.801.

L'an deux mille huit, le neuf septembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Compagnie Luxembourgeoise Industrielle de Montage et de Tuyauterie S.A.", en abrégé "CLIMT S.A.", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-5366 Munsbach, Zone Industrielle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 68801, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 381 du 27 mai 1999,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 11 février 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 408 du 16 avril 2004.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Monique GOERES, employée privée, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Transfert du siège social de Munsbach à L-5540 Remich, 23, rue de la Gare, et modification afférente du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

2. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de Munsbach à L-5540 Remich, 23, rue de la Gare, et de modifier en conséquence le deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup> (deuxième alinéa).** Le siège social est établi à Remich, (Grand-Duché de Luxembourg)."

118749

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passée à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: GOERES; DOSTERT; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 septembre 2008. Relation GRE/2008/3726. - Reçu douze euros, 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 25 septembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008123916/231/55.

(080144024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**Fondation Hamilius Junior, Fondation.**

Siège social: L-6940 Niederanven, 205, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg G 55.

Fondation constituée en date du 26 mai 1999 par devant Maître Gérard Lecuit notaire de résidence à Hesperange, conformément à la loi du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée, acte publié au Mémorial C n ° 366 en date du 22 mai 2000.

FONDATION JEAN HAMILIUS JR

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007 (EXPRIME EN EUR)

Schéma suivant article 35 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant la comptabilité et les comptes annuels des entreprises

	<i>ACTIF</i>	2007	2006
A. Capital souscrit non versé .....		0,00	0,00
I. Capital souscrit non appelé			
II. Capital souscrit appelé, non versé			
Total (A) .....		0,00	0,00
B. Frais d'établissement			
C. Actif immobilisé			
I. Immobilisations incorporelles			
II. Immobilisations corporelles .....	561 220,68	3 806,46	3 806,46
III. Immobilisations financières .....	297,47	297,47	297,47
Total (C) .....	561 518,15	4 103,93	4 103,93
D. Actif circulant (note 2)			
I. Stocks			
II. Créances			
Dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			
Dont la durée résiduelle est supérieure à un an			
III. Valeurs mobilières .....	49 490,00	49 580,00	49 580,00
IV. Avoirs en banque, CCP, chèques et encaisse .....	0,00	440 653,46	440 653,46
Total (D) .....	49 490,00	490 233,46	490 233,46
E. Comptes de régularisation			
TOTAL ACTIF .....	611 008,15	494 337,39	494 337,39
	<i>PASSIF</i>	2007	2006
A. Capitaux propres			
I. Capital souscrit .....	37 184,03	37 184,03	37 184,03
II. Primes d'émission			
III. Réserves de réévaluation			
IV. Réserves			

V. Résultats reportés . . . . .	455 623,77	313 110,40
VI. Résultat de l'exercice . . . . .	67 470,36	142 513,37
VII. Subv. d'investissement en capital		
VIII. Plus-values immunisées		
Total (A) . . . . .	560 278,16	492 807,80
B. Provisions pour risques et charges		
C. Dettes		
Dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an . . . . .	50 729,99	1 529,59
Dont la durée résiduelle est supérieure à un an		
Total (C) . . . . .	50 729,99	1 529,59
D. Comptes de régularisation		
TOTAL PASSIF . . . . .	611 008,15	494 337,39

## FONDATION JEAN HAMILIUS JR

Etablissement d'utilité publique

COMPTES DE PROFITS ET PERTES DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007 (EXPRIME EN EUR)

Schéma suivant article 47 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 sur les sociétés commerciales

	2007	2006
<i>CHARGES</i>		
Charges brutes		
Frais de personnel		
Salaires et traitements . . . . .	7 766,11	5 947,02
Charges sociales . . . . .	956,02	732,07
Corrections de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations corporelles et incorporelles . . . . .	1 929,02	2 245,69
Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant		
Autres charges d'exploitation		
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		
Intérêts et charges assimilées . . . . .	230,48	1 420,00
Charges exceptionnelles		
Impôts sur le résultat		
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		
Résultat de l'exercice (bénéfice) . . . . .	67 470,36	142 513,37
TOTAL . . . . .	78 351,99	152 858,15
<i>PRODUITS</i>		
Produits bruts . . . . .	71 385,26	143 441,68
Produits de participations		
Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés . . . . .	6 966,73	9 416,47
Produits exceptionnels		
Résultat de l'exercice (perte) . . . . .	0,00	0,00
TOTAL . . . . .	78 351,99	152 858,15

Référence de publication: 2008123799/780/84.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU06735. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**Lux Pol S.à r.l., Société à responsabilité limitée,****(anc. Lux Pol).**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 120, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 88.320.

L'an deux mille huit, le seize septembre.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Marie-Claude GOUBEAUX, gérante, demeurant à F-57270, Richmond, Résidence Côte des Vignes, agissant en sa qualité de mandataire pour

Monsieur Jean-François BESSON, indépendant, demeurant à F-57100, Manom, 5, rue Jacques Callot en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 14 septembre 2008.

Laquelle procuration après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, agissant comme ci-avant, représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée «LUX POL», ayant son siège social est à L-2330, Luxembourg, 120, boulevard de la Pétrusse

constituée sous le nom de Lux Polisseurs S.à r.l. suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, alors notaire de résidence à Hesperange en date du 26 juin 2002, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1392 du 25 septembre 2002

modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois en adoptant sa dénomination actuelle suivant acte reçu par le notaire instrumentant alors de résidence à Luxembourg-Eich en date du 26 mars 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1177 du 15 juin 2007

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 88.320,

Lequel comparant, agissant comme ci-avant, représentant l'intégralité du capital, a requis le notaire d'acter la résolution suivante:

#### *Unique résolution*

L'associé unique décide de changer le nom de la société en LUX POL S.à r.l. et en conséquence l'article 2 des statuts aura la teneur suivante:

« **Art. 2.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "LUX POL S.à r.l." »

#### *Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement à 700,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M.-C. GOUBEAUX, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 septembre 2008, Relation: LAC/2008/37906. — Reçu € 12,- (douze euros).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008123899/206/44.

(080144125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

### **MH Germany Property XVIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.291.

#### *Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 16 juillet 2008*

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

\* Monsieur Graeme Stubbs en tant que Gérant A de la Société avec effet au 16 juillet 2008;

- D'accepter la démission de:

\* Madame Laurence Quévy en tant que Gérant B de la Société avec effet au 16 juillet 2008;

- De nommer:

\* Madame Laurence Quévy, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L - 2346 Luxembourg, en tant que nouveau Gérant A de la Société avec effet au 16 juillet 2008 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

118752

Luxembourg, le 30 juillet 2008.

Laurence Quévy / Patricia Schon

Gérante A / Gérante B

Référence de publication: 2008123476/9168/23.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11710. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

---

**MH Germany Property XII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 123.080.

*Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 16 juillet 2008*

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

\* Monsieur Graeme Stubbs en tant que Gérant A de la Société avec effet au 16 juillet 2008;

- D'accepter la démission de:

\* Madame Laurence Quévy en tant que Gérant B de la Société avec effet au 16 juillet 2008;

- De nommer:

\* Madame Laurence Quévy, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L - 2346 Luxembourg, en tant que nouveau Gérant A de la Société avec effet au 16 juillet 2008 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2008.

Laurence Quévy / Patricia Schon

Gérante A / Gérante B

Référence de publication: 2008123508/9168/23.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11678. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

---

**MPK Shop S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 3.000.000,00.**

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.

R.C.S. Luxembourg B 54.532.

Messageries Paul Kraus, porteur des parts à 100 % de la s.à r.l. MPK SHOP, représentée par Monsieur Jérôme Trigano, a pris la décision suivante lors de l'assemblée générale ordinaire du 10.09.2008:

1. Monsieur Peter Wüst ne fait plus partie du conseil de gérance avec effet au 10.07.2008.

2. Monsieur Kaspar Niklaus est nommé nouveau membre du conseil de gérance avec effet au 10.09.2008.

3. Le nouveau conseil de gérance se compose des personnes suivantes jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle:

Monsieur Jacques Funck, président 79, rue des Champs, L-8053 Bertrange

Monsieur Markus Voegeli, Bergstrasse 23, CH-8700 Küsnacht

Monsieur Kaspar Niklaus, Rundihale 1, CH-8707 Uetikon am See

Monsieur Christian Schock, Mülistatt 6, CH-8955 Oetwill a.d. Limmat

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2008.

Jérôme Trigano

Directeur général

Référence de publication: 2008124115/1518/23.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2008, réf. LSO-CU05591. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

---